



Degats importants a payer d avance par la victime

Par **dedur**, le **24/04/2014** à **20:55**

Bonjour

En septembre 2013, étant séparé de fait de mon mari(il est soigné pour grosse dépression), mon mari est revenu chez moi, nous habitons a 40 km, sans apparemment causer d'histoire..., il est venu et la situation a dégénérée, sous anti-anxiolytique, il a bu un verre d'alcool et là, il est devenu incontrôlable... Pourtant je suis partie travaillé, déposée mes enfants a l'école et mon "ex-conjoint", rst devenu comme fou, plusieurs jours... J'ai appelé le samu, tous les hôpitaux psy, les gendarmes, personne souhaitait se déplacer.... J'ai appelé ma voisine qui m'a dit, qu'il avait un gros soucis, qu'il avait jetait la télé par la fenêtre, et que la cheminée marchait... Bref personne ne s'est déplacée... Il est parti... Et 2 jours après, les gendarmes sont venus chez moi, alors que j'étais au travail... Mais en cassant la porte d'entrée et la porte de garage, il y avait une odeur de bombe lacrymogène(l'odeur est restée plus d'un mois!), la maison a était retournée dans tout les sens, j'ai retrouvé la chaine en or de ma fille, dans le jardin...(J'ai su par la suite que mon ex-conjoint avait, dans son état, alors que j'avais appelé toutes les institutions et que personne n'avait voulu se déplacer, dans la nuit avait essayé d'envoyé par dessus le grillage de la gendarmerie de mon village, deux bouteilles remplies d'alcool, un cocktail Molotov en sorte, mais qu'il n'y avait pas eu de dégât, puisque les bouteilles n'étaient même pas cassées), Bref, un artisan est venu chiffré les dégâts de mes portes il y en a pour 4 950€! le dossier a été montée a la police judiciaire de Paris et maintenant cela fait plus de 6 mois, ils me répondent(c'est pas trop claire), qu'éventuellement cela pourrait être remboursé, je ne sais pas si c'est intégralement, car dans leur jargon, il y a des ronds et des déliés, je ne comprends pas tout, mais en fin de courrier je comprends qu'ils veulent mes relevés de comptes bancaires pour certifié que j'ai payé!!!! C EST A MOI D AVANCER LA FACTURE ET APRES PEUT ETRE JE SERAIS REMBOURSE UN JOUR!!!! C EST HONTEUX!!! sachant que je suis une mère de famille qui élève

difficilement mes 2 Enfants de 16 et 14 ans, j ai 49 ans et suis pratiquement payé au smic, comment voulez vous que j'avance 4950€??? Sachant que j'ai passé tous l'hiver sans porte! avec une simple couverture et une planche! j'étais "cambriolable" bien sur! et je partais travaillé tous les jours! L'artisan qui doit faire les travaux a appelé Paris, et ils ont répondu que c'était les procédures, et pour une éventuelle dérogation exceptionnelle c'était pas le même service, et ils ont raccroché le téléphone et que pour l'instant le dossier était suspendu! QUE DOIS JE FAIRE???? AIDEZ MOI!!!